

N°139  
Juillet 2019

# *La Lettre de Bricon*



Cérémonie du 14 juillet au monument aux Morts

Bulletin communal de liaison et d'informations

# **MEMENTO PRATIQUE**

	Gendarmerie	03.25.32.90.16
	Pompiers	18
	SAMU	15
	Cabinet Médical Châteauvillain	03.25.32.95.50
	Groupe scolaire	03.25.31.09.82
	Centre de loisirs, cantine	03.25.31.08.74
	Médiathèque	09.64.45.07.03
	SDED 52	03.25.35.09.29
	Trésorerie de Châteauvillain	03.25.32.90.34
	CC3F	03.25.01.38.53
	Adresse mail : <a href="mailto:cc3f@wanadoo.fr">cc3f@wanadoo.fr</a>	
	Site internet : <a href="http://communautedecomunesdes3forets.com">http://communautedecomunesdes3forets.com</a>	
	Mairie Bricon	03.25.03.01.92
	Adresse mail : <a href="mailto:bricon.mairie@wanadoo.fr">bricon.mairie@wanadoo.fr</a>	
	Site internet : <a href="http://mairie-bricon.fr">http://mairie-bricon.fr</a>	

## **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE BRICON**

- Lundi de 17h à 18h30
- Mardi de 10h30 à 12h
- Jeudi de 17h à 19h



# Nouveaux arrivants

Madame PIERRE Sylviane, rue du lavoir

Monsieur PICARD Clément, madame HENRY Ophélie, ruelle des tilleuls

Madame DELACROIX Déborah, rue maréchal Leclerc

Madame CHEVALIER Cynthia, monsieur FEVRE David, rue maréchal Leclerc

Madame AUBERTIN Anaïs, monsieur ENCINAS Thomas, rue du Rabamont

*Bienvenue à ces nouveaux Briconnais...*

## Au conseil municipal

### Séance du 12 juillet 2019



Le conseil municipal de la commune de Bricon s'est réuni en séance ordinaire le 12 juillet 2019, sous la présidence de Monsieur Franck Duhoux, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents, à l'exception de madame Aline Bienaimé, de monsieur Patrick Checchi, de monsieur Franck Fabre et de madame Adeline Bichotte qui avait donné procuration à madame Christelle Devitry.

Secrétaire de séance, madame Christelle Devitry

### **DIA - décision prise par le Maire**

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la décision de la commune de Bricon et de la Communauté de Communes des Trois Forêts de ne pas exercer de droit de préemption sur les cessions entre particuliers des parcelles:

- ZL15, 6 rue Châteauvillain d'une surface de 17a 95ca
- D160, rue Maréchal Leclerc d'une surface de 429 m<sup>2</sup>
- ZL80, 1 impasse du Château d'une surface de 25a 34ca

### **Tarification du service eau - modernisation des réseaux de collecte**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la redevance pour modernisation des réseaux de collecte passe de 0.24 €/m<sup>3</sup> à 0.185 €/m<sup>3</sup> à compter de 2019 (information reçue le 19 décembre 2018). La redevance pollution est quant à elle inchangée.

Les tarifs suivants sont à l'unanimité confirmés par le conseil:

- prix du m<sup>3</sup> d'eau: 1.48€
- Taxe d'assainissement: 0.55€/m<sup>3</sup>

- Redevance de modernisation des réseaux de collecte: 0.185€/m<sup>3</sup> (fixée par l'Agence de l'eau)
- Redevance de pollution domestique: 0.38€/m<sup>3</sup> (fixée par l'Agence de l'eau)
- Entretien réseau de distribution: 27€/branchement/an
- Entretien réseau d'assainissement: 26€/branchement/an
- Ouverture de compte: 30€
- Clôture de compte: 35€

### **Intégration des immobilisations des biens utilisés par le SDIS – caserne**

Monsieur le maire informe le conseil d'un courrier envoyé à monsieur NOIROT André, président du SDIS, concernant l'augmentation de la contribution et la charge financière annuelle supportée par la commune de Bricon pour la construction du centre de secours.

Monsieur le maire a été reçu par le président afin d'exposer l'effort financier fait par la commune. Suite à cet entretien, le président a soumis au CASDIS le principe d'intégration à l'actif du SDIS des immobilisations utilisées par le service d'incendie et de secours.

Le bureau du CASDIS a validé le principe d'intégration des immobilisations avec reprise des emprunts au cours du second semestre 2019.

### **Inscription à l'état d'assiette, Destination des coupes, affouage et exercice 2020**

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

**SOLLICITE** l'inscription à l'état d'assiette de l'exercice 2020:

#### **Parcelles dont le passage est demandé (coupes réglées)**

Parcelle	Surface (ha)	Type de coupe
4.1	4.63	Amélioration 2
4.2	0.91	Amélioration
11.3	2.39	Amélioration

## **Parcelle dont le passage est reporté ou supprimé**

Parcelle	Surface (ha)	Type de coupe	Délai	Justification
4.2	0.91	Amélioration	2022	Manque un accès

**AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent.

### **Devis PanneauPocket**

Monsieur le maire présente un devis d'un montant annuel de 130€ TTC au conseil municipal pour l'application mobile PanneauPocket. Cette application pour smartphone permet la diffusion de messages d'information en temps réel, et notamment d'alerter la population en cas de risque particulier. Cette application gratuite pour les administrés est téléchargeable sur les plateformes habituelles.

Néanmoins, Monsieur le maire tient à préciser que l'affichage et la diffusion d'informations classiques resteront en vigueur afin de ne pas pénaliser les personnes ne possédant pas de Smartphone.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le maire à signer tous les documents pour l'ouverture du compte PanneauPocket.

### **Dossier 41 rue Maréchal Leclerc**

Monsieur le maire informe le conseil municipal du départ des locataires, 41 rue maréchal Leclerc, en date du 22 mai dernier. Suite à la délibération du 22 décembre 2015, ce bien peut être mis en vente.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de confier la vente de ce bien à l'agence immobilière CENTURY 21.

Monsieur le maire est chargé de signer toutes pièces utiles relatives à ce dossier.

## **Stationnement rue de Rabamont**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a été alerté à plusieurs reprises pour des problèmes de stationnement, notamment par les locataires des logements HAMARIS, 1 rue de Rabamont.

Après examen sur site, Monsieur le maire propose au conseil d'identifier trois places de stationnement sur la parcelle D135, et de les réserver aux locataires des logements HAMARIS.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition de Monsieur le maire.

## **Motion de soutien au maintien des trésoreries de proximité**

Monsieur le maire expose la motion de soutien contre le démantèlement des services publics en milieu rural et contre la réorganisation des trésoreries:

La DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) a engagé une démarche visant à réorganiser l'ensemble de son réseau territorial et de ses implantations sous l'autorité du ministre de l'action et des comptes publics.

Cette démarche s'appuie sur une vision pluriannuelle des suppressions d'emplois à la DGFIP, la montée en puissance du numérique. Elle a été baptisée "géographie revisitée".

Elle se traduit par:

- Des suppressions de trésorerie de proximité, qui seraient renommées "services de gestion comptable",
- La mise en place de conseillers comptables,
- La réduction du nombre et le regroupement de services des impôts des particuliers (SIP), de services des impôts des entreprises (SIE), de services de la publicité foncière (SPF), et d'autres services plus spécialisés (les services locaux de contrôle fiscal par exemple),
- Des transferts de services au sein des départements et de grandes villes vers d'autres territoires.

Le gouvernement promeut les "points de contact" qu'il entend mettre en place au travers des "maisons France service" et de formes d'accueil itinérant. Ceux-ci sont censés permettre à la population d'être renseignée "au bon moment", c'est à dire ponctuellement et non de manière pérenne. Le gouvernement aurait pu privilégier la mise en place de "maisons France services" là où le service public avait été supprimé de longue date. Mais il a choisi de

refondre le réseau territorial de la DGFIP alors que les besoins de la population et des élus locaux sont importants et le demeureront à l'avenir.

En effet, la "géographie revisitée" se traduira par un très fort repli de la DGFIP. En particulier, pour les communes où des services de la DGFIP étaient implantés (trésoreries, SIP, SIE, ...) et seraient remplacés par une "maison France service", la perte serait importante. Cette perte concerne tout à la fois le service public et l'économie locale. Pourtant, lors du grand débat, et comme stipulé dans la synthèse, il a été demandé un rapprochement de l'administration et des fonctionnaires de la réalité des territoires.

En effet, la plupart des agents des finances publiques n'y travailleront plus, ce qui signifie que pour certaines démarches, nos concitoyens devront effectuer des trajets plus longs ou devront se débrouiller par eux-mêmes avec Internet.

Pour la commune de Bricon, cela se traduirait par la fermeture de la trésorerie de Châteauvillain.

La fermeture de la trésorerie pénalisera d'abord la population. Les conséquences évidentes de la fermeture de la trésorerie seront des difficultés supplémentaires pour les usagers dans leurs démarches. Le suivi de dossiers à distance est difficile, des déplacements seront plus longs et moins économiques, l'attente sera d'autant plus importante que les usagers d'autres communes se rendront dans les services qui seront maintenus en nombre restreint...

En outre, il faut rappeler l'importance d'une trésorerie pour les collectivités dans l'aide et le soutien apportés au quotidien, notamment lors de l'établissement par le comptable public des budgets communaux, ou encore le paiement des salaires des employés territoriaux.

Le repli du service public est d'autant plus inquiétant que, pour les populations, sa présence est la garantie d'une accessibilité et d'un traitement équitable, en prenant notamment en considération les besoins de la population locale.

Le conseil municipal de Bricon accepte la motion de soutien et demande au gouvernement et aux autorités de la DGFIP le maintien et le renforcement d'un réel service public de proximité.

En conséquence, il demande que la trésorerie de Châteauvillain soit maintenue, pérennisée et renforcée afin d'exercer dans de bonnes conditions ses missions.

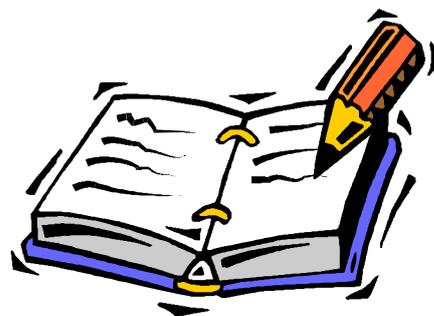
## **Questions diverses**

Fermeture de la mairie les services de la mairie seront fermés pour congés annuels du lundi 5 août au jeudi 22 août inclus. Réouverture lundi 26 août 2019.

Etude eaux de ruissellement: Monsieur le maire donne le compte rendu de la réunion pour l'étude des eaux de ruissellement sur la commune qui s'est tenue le 19 juin dernier, en présence de Monsieur Mathieu VANDAELE et de Monsieur Paul MASSARD. Un cahier des charges sera établi suite à cette réunion. Pour rappel, ce dossier est rattaché à la loi GEMAPI, et effectué en partenariat avec la CC3F.

Parc National: Monsieur le maire informe le conseil municipal que le siège du Parc National des forêts de Champagne et Bourgogne se situera à Arc-en-Barrois.

## Infos pratiques



### Bar-Restaurant l'Europe

-Le bar-restaurant *L'Europe* sera fermé pour congés d'été du 10 août au 1er septembre, réouverture le lundi 2 septembre.

Les plats « traiteur » du mardi et du vendredi perdureront à la rentrée. Ne pas hésiter à venir chercher les flyers avec les plats indiqués.

-Le spectacle "balloons folies" est reporté au samedi 28 septembre, réservez votre place: 20h close up, repas puis 50 min de spectacle avec rire garanti, clownesque, artiste comique pour tout public. Menu indiqué à la rentrée.

### Proxi

La réouverture prévue le mardi 22 juillet de votre magasin PROXI n'a pas eu lieu. A notre grand regret, le gérant a informé monsieur le Maire de la fermeture définitive du magasin. Le conseil municipal souhaite une réouverture rapide de ce service indispensable aux Briconnais, et mettra tout en œuvre pour cela.

### Fermetures estivales

-Le secrétariat de mairie sera fermé du 5 août au 22 août. Réouverture le lundi 26 août. En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.

-La médiathèque sera fermée du 22 juillet au 6 août, et du 15 au 20 août.

### Culture

-La Maison Laurentine vous propose jusqu'au 26 août, tous les jours de 15h à 19h, l'exposition « Une chose apparaîtra », site Le Chameau à Châteauvillain. Entrée libre et gratuite.

-L'office du tourisme des Trois Forêts et les guides bénévoles du territoire propose la visite de différentes églises sur le territoire de la CC3F « un jour, une église, un village »: la visite de l'église de Bricon est programmée le samedi 24 août à 15h30.

### **Restriction d'eau**

Madame la Préfète a signé un arrêté préfectoral n°2387 du 18.07.2019 portant **limitation des usages de l'eau**. Cet arrêté concerne des restrictions d'eau pour les irrigations de culture, le remplissage des piscines (interdiction), le lavage des véhicules (interdiction hors stations professionnelles), et de **11h à 18h interdiction** du nettoyage des terrasses et des façades ainsi que l'arrosage des pelouses et des espaces verts.

**L'arrêté est consultable sur le site de la Préfecture et affiché en mairie.**

L'arrêté court de sa publication jusqu'au 31 octobre au plus tard. En cas de retour à une situation hydrologique normale avant cette dernière date, les mesures seront levées par arrêté préfectoral.

### **Feux, interdiction**

Vu l'ampleur de la sécheresse et des fortes chaleurs qui sévissent dans le département, vu l'état important de dessiccation de la végétation qui en résulte, notamment forestière, vu le risque important de départ de feu et les difficultés à les maîtriser rapidement, Madame la préfète a pris un arrêté (n°2388 du 18.07.2019) qui précise que « **dans les bois et forêts et jusqu'à une distance de 200 mètres de ces bois et forêts, il est interdit à toutes personnes y compris les propriétaires et les occupants de ces terrains, de porter et allumer du feu** ». Cette décision est valable jusqu'au 31.10.2019 inclus.

Par ailleurs, pendant cette période, il est « **interdit à toute personne de fumer dans les bois, forêts, plantations et reboisements. Cette interdiction s'applique également aux usagers des voies publiques traversant ces terrains** ».

### **Transport à la demande**

Le service de transport à la demande mis en place par la CC3F s'améliore. En effet, une nouvelle ligne ouverte à tous vient d'être créée au départ de Bricon à destination de Châteauvillain, uniquement sur réservation, tous les jeudis de 14h à 18h. Tarifs : 3€ aller simple, 5€ aller/retour

La prise en charge des personnes à mobilité réduite pourra se faire à domicile.

Renseignements et réservations : TAXIS D'APHRODITE 03.25.03.95.74

Ci-joint un flyer explicatif.

### **PanneauPocket**

La mairie vous invite à télécharger sur votre Smartphone l'application PanneauPocket, gratuite, permettant la diffusion d'informations en temps réel, et notamment d'alerter la population en cas de risque particulier.

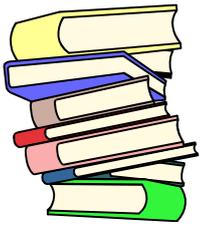
L'application est active depuis le 19 juillet dernier. Ci-joint un flyer explicatif.

PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Restez  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

App Store Google Play



# Du côté de la médiathèque

A ce jour, vous êtes 83 inscrits, auxquels s'ajoutent 77 enfants dans le cadre scolaire (sans compter les nouveaux élèves pour la rentrée à venir). Vous empruntez tous types de documents et de supports: documentaires, albums pour enfants, romans sentimentaux, policiers, science-fiction, biographies, témoignages, littérature pour la jeunesse, magazines, beaucoup de musique et de fictions (CD / DVD). Mais votre médiathèque diversifie son offre.

Cet été, ce sont les jeux vidéo qui entrent en scène!

En juillet, août et septembre, venez emprunter des jeux vidéo pour jouer chez vous (consoles non fournies), jeux pour consoles X-box One et 360, PlayStation 3 et 4, Switch, Wii et WiiU. Voir les conditions d'emprunt sur place.

En octobre, novembre et décembre, des consoles DS seront mises à votre disposition pour jouer sur place à la médiathèque (pas d'emprunt possible).

Et d'autres surprises vidéoludiques pour 2020 ...



## Du nouveau côté animations : *Liber-Thé d'expression*

Le samedi matin 5 octobre, venez vous détendre et discuter autour d'une boisson chaude. Votre médiathèque vous propose des coloriages anti-stress pour les adultes, un thème différent sera abordé à chaque séance. Venez juste avec vos crayons et votre bonne humeur! Inscription et renseignements sur place.

## A l'école

En début d'année scolaire (date à définir), en concertation avec le personnel enseignant, les élèves de maternelle et de CP bénéficieront d'une séance de découverte du codage et de la programmation. Nous utiliserons les robots Bee-bot spécialement conçus pour les enfants de maternelle, et prêtés par la Médiathèque Départementale. *(Dans cet exemple, Bee-bot est un facteur: l'enfant doit organiser sa tournée en programmant le chemin du robot)*



Du bénévolat pour cet atelier pourrait être demandé, les parents d'élèves ou animateurs souhaitant participer à cette journée de découverte peuvent se proposer en contactant la médiathèque au 09.64.45.07.03 ou au 06.34.59.38.43

## **!! ATTENTION : HORAIRES D'ETE !!**

### **HORAIRES D'ETE 2019**

**ATTENTION : du 5 au 31 août, ouverture les samedis matins au lieu des lundis matins !**

Ouverture aux horaires habituels jusqu'au samedi 20 juillet inclus.

**Fermeture du 22 juillet au 6 août  
et du 15 au 20 août !**

<b>Août :</b>	dates d'ouverture	horaires	
		matin	après-midi
	mercredi 7 août	10h - 12h	13h30 - 17h30
	samedi 10 août	10h - 12h	14h30 - 16h30
	mercredi 14 août	10h - 12h	13h30 - 17h30
	mercredi 21 août	10h - 12h	13h30 - 17h30
	samedi 24 août	10h - 12h	14h30 - 16h30
	mercredi 28 août	10h - 12h	13h30 - 17h30
	samedi 31 août	10h - 12h	14h30 - 16h30

Et dès le lundi 2 septembre, retour aux horaires habituels:  
lundi matin, mercredi matin et après-midi, samedi après-midi.

### **Rappel des coordonnées:**

- Tel: 09 64 45 07 03
- Page Facebook: Médiathèque Bricon 52
- E-mail [mediatheque.bricon@laposte.net](mailto:mediatheque.bricon@laposte.net)



# A l'école

Le dernier trimestre s'est avéré très chargé à l'école des 3B.

Toutes les classes, de la PS de maternelle au CM2, ont découvert les richesses naturelles du bois de Basse grâce aux animateurs du Centre d'Initiation à la Nature d'Auberive. Ils ont pu parcourir la forêt et participer à des ateliers d'observation des plantes et des animaux. Ce travail s'est déroulé sur quatre jours, du 29 avril au 3 mai, et a été rendu possible grâce à une subvention du SMIVOS de la Vallée de l'Aube.

Les gendarmes sont venus à l'école pour le Permis Piéton des CE et pour le Permis Vélo et le Permis Internet des CM. Les élèves ont ainsi découvert les dangers et les bonnes conduites pour circuler en ville et sur la toile.

Trois élèves de CM ont été récompensés pour leur travail dans le cadre du Festival de bande dessinée d'Angoulême.

Les vendredis 10 et 17 mai ont eu lieu les inscriptions pour la rentrée 2019/2020. Onze nouveaux élèves rejoindront l'école en septembre alors que onze CM2 prennent leur envol pour le collège.

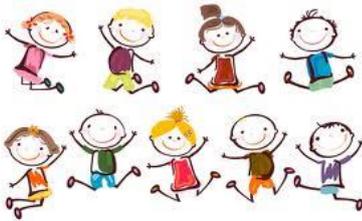
Les animateurs du club de football de Bricon ont animé trois après-midi d'ateliers de découverte pour les élèves de GS-CP.

Toute l'équipe de l'école et les élèves ont été heureux d'inviter leurs familles au spectacle de fin d'année intitulé « Objectif Terre ». Les spectateurs sont venus nombreux et ils ont profité des nombreux stands installés par les parents de l'association des P'tits loups. Dans le hall de l'école, les élèves de CM présentaient également leur exposition sur l'œuvre du Facteur Cheval, avec des panneaux explicatifs et les « palais idéaux » qu'ils avaient réalisés en équipes.

À cause de la canicule, les rencontres d'athlétisme à l'école de Laferté-sur-Aube ont du être annulées. Les élèves de la GS au CM2 ont passé leurs épreuves durant la dernière semaine d'école sans profiter des ateliers de découverte habituels.

Cette année, les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à l'UFOLEP Playa Tour, au stade des Lavières de Brottes, où étaient organisées des animations sportives, citoyennes et artistiques.

Toute l'école remercie le SIVOM des 3B, l'association des P'tits Loups et le SMIVOS de la Vallée de l'Aube pour le financement de toutes les sorties et animations dont ont bénéficié les élèves tout au long de cette année scolaire.



## Au centre de loisirs

Pour les vacances de juillet 2019 à l'accueil de loisirs, les enfants vont participer à des ateliers qui vont leur permettre de faire le tour des régions de France. Une région par jour afin de découvrir notre pays, le thème étant « les jolis coins de France »!

Lors d'une sortie visite à la Ferme aux gourmandises à Daillancourt vendredi 12 juillet, nous avons participé à diverses animations: visite et soins des animaux, traite de la chèvre, promenade en calèche et instants câlins avec les lapins.

Une superbe sortie avec des ateliers très variés et un bon accueil. Les enfants ont apprécié la journée.

Et vendredi 19 juillet: nous irons visiter la ferme aux escargots à Meures afin de découvrir cette bête à cornes de la naissance à sa maturité avec la visite des parcs d'élevage, un atelier créatif ainsi que des jeux éducatifs autour de l'animal, notamment la course à l'escargot. Une veillée antillaise avec des animations jeux et notamment une structure gonflable viendra agrémenter la journée du vendredi 26 juillet 2019 jusqu'à 21h30. Nous avons programmé plusieurs grands jeux: jeu des drapeaux (Alsace-Lorraine), grande chasse aux trésors dans la capitale, les apprentis aventuriers dans les bois et la France en questions.

Un grand jeu par semaine est organisé afin de diversifier le programme d'animation que les parents ont eu afin de connaître la programmation des journées. Des ateliers culinaires viendront compléter le tout (gâteau lorrain, comtois, crêpes bretonnes ...). En fonction de la météo, des jeux d'eau seront également au programme.



Nous sommes ouverts du **8 juillet au 2 août 2019 inclus**. Durant ce séjour, 53 enfants sont inscrits, de 3 ans à 12 ans.

Les horaires sont les suivants : **8h à 12h20 et 13h30 à 18h30**

## Les P'Tits Loups

La fin de l'année scolaire clôture également la fin de la saison pour l'association. Nous avons fini sur 2 jolies manifestations. En collaboration avec d'autres associations des alentours et pour remplacer le carnaval de mars que nous avons annulé à cause du temps, nous avons organisé un défilé carnavalesque fin mai. Petits et grands, tous joliment déguisés sont partis de l'école pour rejoindre le stade de foot, dans une ambiance colorée et festive. Arrivés au terrain, un goûter était offert aux enfants, et deux structures gonflables les attendaient pour leur plus grande joie.

Quinze jours plus tard, les p'tits loups nous présentaient leur spectacle de fin d'année lors de la kermesse. Sensibilisés au thème de la pollution, les élèves de maternelles et d'élémentaire étaient ensemble pour enchaîner chansons et séances théâtrales devant leurs proches venus en nombre. Une fois le spectacle terminé, divers jeux étaient proposés ainsi qu'une restauration. Seul bémol à cette fin de journée, une invitée plus ou moins attendue mais non désirée...la pluie.

Prochaine manifestation, en coopération avec l'association de Blessonville, le 1er septembre, pour un vide-greniers dans les rues de Blessonville. Prévu dans un premier temps fin juin, il a été décalé pour une météo moins caniculaire.

Sachez que des places dans le bureau seront disponibles pour la prochaine année. Si, parmi vous, des parents d'élève souhaitent rejoindre la vie associative... rendez-vous à l'assemblée générale en septembre.

En espérant vous retrouver en pleine forme pour la rentrée, nous vous souhaitons de joyeuses vacances, chaudes et reposantes.

## Le Club info



Le cycle d'instruction 2018-2019 s'est terminé le 27 juin par un bref examen sous forme de questionnaire. La remise des diplômes a eu lieu sur la pelouse derrière la mairie de Blessonville au cours d'un repas champêtre final le 4 juillet (voir le compte rendu sur le JHM du 12 juillet).

La prochaine session débutera mi-septembre vraisemblablement le jeudi 19 septembre. La date sera confirmée par une annonce sur le JHM.

Il suffira de se présenter au 1<sup>er</sup> étage de la mairie de Blessonville le jour dit à 19 heures. Deux séances de découverte sont prévues avant l'inscription définitive au cours (80 € pour une quarantaine de séances de 2 heures).

Le schéma général du cycle est toujours le même d'année en année mais il évolue en fonction de la technique avec à chaque fois des nouvelles choses à apprendre et le retrait des notions obsolètes.

Pour tout renseignement, appeler Patrick Lagrange : 03.25.01.75.78 ou 06.49.46.41.07

## Le club des 3B

Le repas du Club des aînés des 3B a eu lieu au restaurant l'Europe le mercredi 26 juin. Il a réuni une vingtaine de personnes

Comme toujours, le repas était d'excellente qualité et l'ambiance particulièrement chaleureuse.

A cette occasion, nous avons eu le bonheur d'écouter un poème « Les Fleurs » écrit et récité par Simone Pilier aussitôt suivi par un autre, lu par Patrick Lagrange.

Selon Andrée Herrero, le Club reprendra ses activités le mercredi 4 septembre à la salle des fêtes de Blessonville.

Patrick compte organiser cette année un rallye touristique. Ce sera le quatrième du genre. Le thème a déjà été choisi : "Louise Michel". Alors consultez vos dictionnaires!

La date n'est pas encore définitive. Ce sera le mercredi 25 ou le samedi 28 septembre. Tout le monde y est convié.

Je rappelle qu'un rallye touristique est composé d'équipages de 2 à 5 personnes dans une voiture. On suit un parcours déterminé. Il n'y a pas de notion de vitesse ou d'ordre d'arrivée. On doit répondre à un questionnaire selon les étapes. Il y aura des épreuves faciles à réaliser (réflexion). L'ensemble questionnaire + épreuves permettra de classer les équipes. L'équipe première sera récompensée. Il y aura aussi des visites de sites ou de musées. Un repas clôturera le circuit à 13 heures. Les inscriptions se feront auprès de Patrick Lagrange 06.49.46.41.07. Chaque équipage recevra un dossier. Les frais de participation seront déterminés avant la date et seront collectés avant le départ.

## Via Francigena

La Marche du Muguet organisée le 11 mai dernier a été un succès malgré le temps exécrable.

Plus de 120 marcheurs ont parcouru les 7 kilomètres du chemin de Sigeric entre Blessonville et Richebourg. Une effigie du pèlerin placée à l'entrée de la cour de l'église de Richebourg a été inaugurée.

Les discours des autorités présentes ont été prononcés dans l'église à cause du temps (M. le maire, Mme la députée, Mme la Conseillère départementale, Mgr l'évêque).

Un vin d'honneur a réuni tous les participants sous le auvent jouxtant la salle des fêtes. Des stands établis dans cette salle ont permis aux pèlerins d'un jour de se restaurer et de se documenter.

La prochaine marche de l'association partira de Rennepont pour rejoindre Braux-le-Châtel. La date, à déterminer, sera plus tardive pour avoir meilleur temps...

La maison des pèlerins fonctionne maintenant à Blessonville. Elle fournit l'hébergement aux pèlerins de passage. Déjà 6 personnes en ont bénéficié depuis le 8 juin.

La mise en oeuvre de la signalétique sur le parcours est en cours. Un premier panneau informatif a été réalisé et va être mis en place à Cirfontaines.

La "Journée Boussole" du 15 juin a réuni une quinzaine de novices en course d'orientation. La pluie (toujours elle) avait un peu détrempé le terrain dans la nuit, si bien que le repas tiré du sac initialement prévu sous une rotonde a dû être transporté vers la salle polyvalente de Blessonville.

Le flux des pèlerins s'intensifie et la période estivale va sans doute encore augmenter l'affluence.

Si certaines de ces personnes (qui traversent nécessairement notre village) vous demandent des renseignements, indiquez leur ce numéro de téléphone 06.22.78.90.95. Il s'agit de celui de M. Noirot, président de l'association VFVS. Merci.



## Chez les sapeurs-pompiers

### Interventions:

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Centre d'incendie et de secours de Bricon a réalisé 44 interventions :

- 29 secours à personne
- 1 accident voie publique
- 8 feux
- 6 opérations diverses

Par rapport à l'année précédente, nous constatons une légère augmentation du nombre d'interventions sur notre secteur de premier appel et en renfort sur les secteurs voisins.

### RECRUTEMENT:

Nous recherchons toujours des personnes qui souhaitent s'engager comme sapeurs-pompiers volontaires dans notre centre. Si vous êtes intéressés pour devenir sapeur-pompier ou si vous voulez visiter le centre de secours. Vous pouvez contacter le chef de centre, Julien Fraiseau, au 06.10.07.92.62 ou par mail bricon@sdis52.fr

## 14 juillet

La commune de Bricon a organisé une cérémonie au monument aux Morts pour célébrer la fête nationale.

A la suite de cette cérémonie et du vin d'honneur, la commune et l'amicale des pompiers de Bricon avaient convié les Briconnais à rejoindre le centre de secours pour partager un repas concocté par le bar-restaurant de l'Europe, A la fin de celui-ci, la commune a organisé différents jeux pour les grands et les petits. A la nuit tombante, les enfants ont traversé le village avec leurs lampions, avant qu'un très beau feu d'artifice soit tiré.

Nous remercions tous les Briconnais qui ont participé à ces animations et nous les invitons à nous rejoindre encore plus nombreux l'an prochain.



## USB

Encore une année de football qui vient de se terminer.

En clôture, encore une magnifique journée avec ce feu de la Saint-Jean qui a attiré les foules, ainsi que le concours de pétanque et le repas du soir.

Tous les bénévoles ont encore une fois travaillé pendant des jours et des jours pour offrir à la population briconnaise et des alentours un très beau spectacle. Remercions la commune pour le feu d'artifice.

Pour ce qui est du sportif, l'équipe **Senior** a perdu le match le plus important pour la montée, après une année sans faire de faux pas, du beau jeu, une bonne ambiance. Tout le monde est déçu, certes, mais tout n'est pas à jeter, loin de là. Cette équipe a fait vibrer ses dirigeants et ses supporters toute l'année. Tous ces joueurs peuvent être fiers d'eux et marcher la tête haute. Une issue favorable aurait été l'apothéose mais c'est ainsi!

L'école de foot a bien fonctionné, l'entente avec ASPTT Chaumont aussi. Comme tous les ans, le responsable de l'école de foot, Yann RODRIGUES, le répète, cette entente est vitale pour notre club et pour nos jeunes qui évoluent à 11 sur le terrain .

Les tout petits **U6-U7**, ces jeunes lionceaux, ont superbement progressé, ils ont été assidus aux entraînements pendant toute l'année. Il faut dire qu'avec le retour de Jérôme BAES en tant qu'éducateur le travail a été très bien fait, et les parents ont vraiment apprécié la personne et le coach. Merci également à Axel et aux parents qui ont été présents tout au long de cette année.

Les **U9** encadrés par Renald POINSEL ont enchaîné les plateaux. Les résultats ont été mitigés mais encore une fois cette année, ils remportent le tournoi de Maranville. Ces gamins ont rendu fiers les éducateurs et récompensé le boulot effectué toute la saison.

Remercions Renald pour toutes ces heures passées avec les jeunes mais également avec l'équipe Senior.

Idem pour les **U11** de Jonathan GIROUARD et de Cyril GOYAUX, bilan mitigé en terme de résultats malgré un effectif court qui a donné bien des casse-tête à leurs éducateurs. Les enfants ont progressé et cela reste le plus important.

Belle année pour les **U13**. L'équipe briconnaise se place 1ère au classement en cette fin d'année, avec cette équipe composée de U11, de jeunes filles, de quelques renforts de l'ASPTT. Le coach Carlo et son assistant Julien ont su trouver les ingrédients pour emmener l'équipe au sacre. Les dirigeants, parents, grands-parents ont vécu une formidable année, et le coach a remercié tout ce monde avec une belle soirée, vraiment un grand BRAVO!

Les **U13 ligue** ont atteint leur objectif et ce n'est pas rien, la montée en U14R1. Ce n'est pas donné à tout le monde de participer à un tel championnat. On savait que nous étions costauds, maintenant c'est prouvé! Le plus dur commence pour tous ces jeunes joueurs.

Pour les autres équipes de l'entente **U15PH et Féminines**, elles se classent en milieu de tableau, c'était à prévoir!

Quant aux **U17PH**, ils terminent Champions également, une belle génération qui joue ensemble depuis des années.

Nous remercions Cyril GOYAUX pour son investissement dans l'arbitrage, il s'épanouit dans sa fonction et, en plus, il couvre le club. Merci à toi!

Cessons de parler de l'année passée tournons-nous sur la nouvelle saison.

## **Saison 2019/2020**

Au niveau de l'école de football:

Les U6-U7 seront toujours encadrés par Jérôme qui reste responsable de la catégorie mais Benjamin BABOUOT sera son assistant.

Les U8-U9 auront un nouveau responsable en la personne d'Antoine BUNEAUX qui nous rejoint, ainsi que Christelle ARNAUD qui aura la charge de l'équipe féminine. Nous leur souhaitons une bonne réussite dans leurs nouvelles fonctions et la bienvenue dans notre club. Renald POINSEL assistera la catégorie.

Les U10-11 seront dirigés par Jonathan GIROUARD qui continuera le travail effectué cette année avec Cyril comme assistant.

Les U12-U13 devront faire la même saison sinon mieux avec la doublette qui fonctionne bien, Carlo SACCO responsable et Julien FRAISEAU.

Les équipes à 11 seront toujours en entente avec l'ASPTT Chaumont ainsi que l'équipe Féminine Senior.

Changement de cap pour les Seniors, fini les mercenaires, nous changeons de politique et nous allons vraiment faire confiance aux jeunes. Quelques cadres seront toujours fidèles au poste pour encadrer tous ces jeunes, mais la priorité sera donnée aux jeunes du village et des alentours. Nous misons sur les vraies valeurs, un club familial bien sûr avec des objectifs mais sur moyen terme. Nous allons travailler sur un projet de jeu commun qui sera instauré dès le début de saison et l'objectif sera de s'y tenir et de voir l'évolution individuelle et collective à la fin de saison. Le nouveau coach, Benoît COLLIER, aura la tâche de transmettre toutes ces valeurs aux jeunes et de faire respecter le plan de jeu et tout ce qui tourne autour.

Lors de l'Assemblée générale du 29 juin, les premières phrases du Président après les remerciements furent que notre club va bien car il est bien structuré, (éducateurs, animateurs, arbitre, dirigeants, responsable de l'école de foot, trésorier, secrétaire, traceur de terrain par Michel ESPRIT, la tonte, le lavage des maillots, la tenue de la buvette des week-end, juge de touche: tout est organisé et orchestré et, bien sûr, les bénévoles pour les manifestations). Toutes ces personnes constituent le club. Nous n'allons pas citer tout le monde, les personnes se reconnaîtront.

Merci à tous !!!

Le bureau reste inchangé.

Nos plus grands remerciements s'adressent à tous ceux qui ont participé à nos festivités. A notre tournoi du mois de mai malgré la météo exécrationnelle et bien entendu à notre feu de la St Jean.

Merci à nos sponsors, à nos bénévoles à toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous aident, que nous avons encore beaucoup sollicités cette année et sans lesquels nous ne pourrions être un tel club.

Mais ça ne suffit pas: nous lançons un appel pour ce qui est des festivités. Nous souhaiterions que les Briconnais se joignent à nous pour donner de l'aide. La vérité est que les membres actifs ont tous maintenant une famille, des enfants, ça fait 10 ans que nous donnons de notre temps et nous nous essouffons!

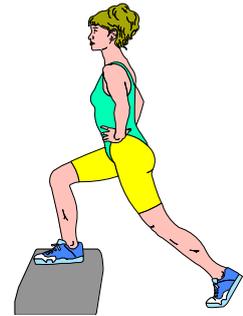
Notre appel aux bénévoles devient indispensable pour l'organisation de grosses manifestations comme le feu de la St Jean, et il serait vraiment dommage que cet évènement ne perdure dans le temps...

Merci à tous et nous comptons sur vous !!!

**Allez USB ET A BIENTÔT SUR LE TERRAIN**

# La gym briconnaise

Samedi 22 juin, les membres de la Gym briconnaise, soit une quarantaine de personnes, se sont donné rendez-vous au restaurant de l'Europe afin de fêter la fin de la saison 2018/2019 autour d'un repas copieux servi par Aurore, dans une ambiance conviviale. Malheureusement, la marche prévue le matin avait été annulée en raison de la pluie.



Monsieur la maire était présent et a demandé à l'association de mettre en place deux marches dans l'année, une au printemps et une à l'automne. Celle d'automne aura lieu le 7 septembre à 14h30. Départ devant la mairie. Un pot récompensera les efforts de tous.

Les cours reprendront :

- le **16 septembre** pour la gym douce, de 10h à 11h
- le **18 septembre** de 18h45 à 19h45 pour la gym dynamique

Les membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances.

## Un peu d'histoire

### L'invasion de 1870

La politique allemande depuis 1866, menée par Otto Bismarck (homme d'Etat allemand 1815-1898) devait peu à peu détériorer les relations entre la Prusse et la France qui se vit marchander puis refuser les compensations territoriales promises en échange de sa neutralité dans le conflit entre la Prusse et l'Autriche. Ce refus, présenté en termes insultants (13 juillet 1870), conduisit Napoléon III (1808-1873), empereur des Français de 1852 à 1870, à déclarer la guerre à la Prusse malgré les conseils de modération de plusieurs hommes politiques.

Le 19 juillet, la rupture entre la France et la Prusse était définitive.

Dans la nuit du 23 au 24 décembre, un détachement composé de 85 hommes de la garnison de Langres, sous le commandement du capitaine Javouhey, coupait la voie ferrée à 1 kilomètre de Bricon, sur la ligne de Chaumont à Châtillon-sur-Seine, où, à cet endroit, se trouvait une petite maison de garde-barrières, en face de la route d'Orges.

Bientôt, une patrouille ennemie se précipitait pour explorer la voie, mais elle fut dispersée, laissant 2 hommes tués et 4 prisonniers. A 8 heures, le train arrivait et déraillait. Les hommes du détachement l'attaquèrent en tirant à bout portant sur les troupes qu'il contenait. Ces dernières, composées de 1.500 hommes environ, ripostèrent promptement et chargèrent les nôtres qui, devant le nombre, durent se retirer dans les bois.

Des renseignements dignes de foi permettent de chiffrer les pertes de l'ennemi à 80 hommes tués et 200 blessés.

Quant à nous, nos pertes furent assez sensibles: 5 morts, 3 blessés et 4 prisonniers. Les Allemands étaient exaspérés: ils n'avaient pas jugé prudent, malgré leur effectif relativement considérable, de poursuivre longtemps les hommes du capitaine Javouhey. Il était bien plus simple de demander raison de l'échec de Bricon à ceux qui étaient étrangers à la lutte et qui ne pouvaient se défendre. Il était de la logique allemande que les habitants fussent rendus responsables de cet acte et punis par l'incendie de 3 maisons du village. Le maire et 3 notables de la commune sont emprisonnés pendant 10 jours. Le maire d'Orges, pour le même fait, subit le même sort. A Orges, ils menacent d'incendie et parlent d'imposer une forte amende à la commune. Ces menaces ne furent pas suivies d'effet.

Après les échecs subis par les armées françaises, Napoléon III, fait prisonnier, fut interné au château de Wilhelmshöhe, près de Kassel. L'Assemblée proclama la déchéance de l'empereur qui s'exila en Angleterre.

Cette guerre devait achever l'unité allemande et, depuis lors, l'histoire de la Prusse se confondit avec celle de l'Allemagne.

Références: -l'invasion de 1870 dans la Haute-Marne, de Henri Cavaniol, Chaumont 1873  
-le Petit Robert des noms propres 1995

Claude Prestat